

Enthousiasme?

«Investir en toute sécurité dans la technologie 3D.»



Helvetia Assurance imprimantes 3D. Quels que soient vos projets, nous sommes à vos côtés.

Notre produit

- Assurance All-Risk
- L'assurance couvre les détériorations, destructions et pertes survenant subitement et de façon imprévue.
- Helvetia rembourse les coûts des réparations destinées à remettre les imprimantes 3D ou les scanners 3D dans leur état avant le sinistre.
- Suppléments également assurés, à condition qu'ils résultent d'un dommage couvert à l'imprimante 3D ou au scanner 3D ou en raison d'une panne de courant:
 - L'objet imprimé endommagé ou inutilisable. Helvetia rembourse dans ce cas le prix contractuel de la partie concernée du **travail d'impression**.
 - Le **matériau** endommagé devenu inutilisable. La prestation d'Helvetia consiste dans ce cas au remboursement du prix d'achat du matériau concerné au prix actuel du marché.
 - Les **frais supplémentaires**, pertes d'exploitation et pertes financières qui en résultent. Helvetia indemnise les frais supplémentaires nécessaires pour maintenir l'exploitation pendant la durée de l'interruption et la perte de revenu causée par la panne.

Bon à savoir

Ne sont pas assurés:

- Les dommages aux objets imprimés, à la matière première ou aux pertes financières qui ne sont pas en relation directe avec un événement assuré à l'imprimante 3D ou au scanner 3D ou d'une panne de courant.
- Les dommages qui sont la conséquence directe d'influences continues et prévisibles telles que le vieillissement, l'usure ou la corrosion.
- Les dommages pour lesquels le fabricant ou le vendeur répond selon la loi ou le contrat.
- Les dommages dus à une panne de courant, lorsque l'alimentation électrique ne dispose pas d'un système de protection contre les interruptions de courant (onduleur) pour une durée d'au moins 30 minutes.

Helvetia Assurances

Dufourstrasse 40, 9001 Saint-Gall
T 058 280 1000 (24 h), F 058 280 1001
www.helvetia.ch

Votre assureur suisse.

